

de ne pas faire d'achats parce que cela suscitera l'inflation et, le lendemain, de faire des achats parce que cela favorisera l'essor du pays. Les deux choses ne peuvent aller de pair.

Une telle proposition d'amendement nous fait penser à certaines choses. J'ai parlé de certains domaines d'entreprise privée qu'on peut utiliser, mais je tiens à signaler aussi que, dans l'organisation de la mise en valeur de notre industrie et de nos ressources, nous ne devons pas oublier que cette organisation doit avoir pour objectif le bien-être général et le relèvement du niveau de vie de la population. Si cette organisation n'a pas ce résultat, elle aura été faite en pure perte.

C'est pourquoi, à chaque occasion, la CCF a rappelé avec insistance et avec raison que tous nos citoyens devraient bénéficier de la plus grande mesure possible de sécurité sociale dans les limites de notre productivité. Nous avons rappelé avec insistance que notre premier objectif doit être le bien-être de notre population, que nous devons lui assurer le meilleur service d'hygiène et d'hospitalisation, des allocations aux familles en cas de maladie et d'accidents et l'aide fédérale à l'instruction, afin de réaliser la plus haute norme de formation dans notre pays.

Pourquoi ne réaliserions-nous pas la plus haute norme de formation? Nous parlons des grands événements qui doivent se produire au Canada et nous espérons bien que ces événements vont se produire. Cependant, nous constatons que, de jour en jour, nous manquons de techniciens, d'ingénieurs, d'hommes de science, d'économistes et de toutes sortes de spécialistes. Pourquoi? Parce que le gouvernement fédéral a décidé, semble-t-il, que le domaine de l'instruction publique est un domaine où il ne doit pas intervenir.

Voilà toutes les choses auxquelles je pense. Je crois, pour ma part du moins, que, si la proposition d'amendement n'est pas rattachée à la volonté du Gouvernement ou du Parlement de prendre des mesures bien distinctes de ce qui peut se passer dans le domaine de l'entreprise privée, l'adoption de cette proposition signifiera tout simplement l'adoption d'un recueil de bonnes intentions. Elle ne nuira pas mais elle n'apportera rien de bon. J'espère que, des deux côtés de la Chambre, les députés examineront la proposition d'amendement, l'adopteront et ensuite constitueront l'organisme public qui s'offre à nous pour réaliser les objectifs envisagés dans la proposition et ainsi lui donner véritablement corps.

[M. Zaplitny.]

M. F. G. J. Hahn (New-Westminster): Monsieur l'Orateur, au cours de mes observations, j'ai l'intention de proposer un sous-amendement qui se lira ainsi:

Que l'amendement soit modifié par l'insertion des mots qui suivent après le mot "immédiate" à la quatrième ligne:

"avec la collaboration des provinces,"

Je n'insisterai pas là-dessus pour l'instant, afin que la Chambre ait le temps de se familiariser avec l'objectif en cause. Cependant, à propos de la motion dont nous sommes saisis en ce moment, j'aimerais dire que c'est un peu l'honorable représentant de Cap-Breton-Sud qui m'a attiré dans ce débat lorsqu'il a donné lecture ici d'une certaine lettre émanant de *Langley Greenhouses Limited*, à Langley Prairie, (Colombie-Britannique). Je connais mieux que l'honorable député la circonscription où se trouve Langley Prairie. Voici ce qu'il a dit à propos du problème qui se pose au Canada à l'heure actuelle dans le domaine de l'industrie du charbon:

Cette société croyait qu'il serait possible d'obtenir du combustible à bon marché grâce à la *Trans Mountain Pipe Line Company*. Une fois l'autre forme d'énergie éliminée, les prix du pétrole ont commencé à augmenter. C'est ce qui arrive quand on met tous ses œufs dans le même panier.

Monsieur l'Orateur, l'honorable député a donné l'impression qu'il n'y avait pas d'autres combustibles disponibles dans cette région. Rien de plus faux. Il y a en effet du propane, du butane ou plutôt du méthane, du gaz naturel, le charbon qui vient de Nanaïmo et des mines du Nid-de-Corbeau, ainsi que le bois et les autres combustibles, dont le pétrole: en somme il y a le choix. Il est possible que la société dont l'honorable député a parlé n'ait pas pris la précaution de déterminer exactement combien il lui en coûterait de passer du charbon au pétrole dont elle se sert maintenant, si bien que ses frais actuels sont plus élevés. Mais il n'est rien de plus faux que de laisser entendre qu'il n'y ait pas d'autres combustibles aujourd'hui pour concurrencer le pétrole dans cette région.

Dans le domaine de nos ressources naturelles, il y a naturellement la question des forêts et des produits forestiers. Je voudrais, monsieur l'Orateur, attirer l'attention de la Chambre sur le fait qu'on a fait en cette enceinte et ailleurs, dans tout le pays, des déclarations erronées et qu'on a exprimé beaucoup d'inquiétude à propos de l'utilisation actuelle des produits forestiers. Dans ma propre province, dont au moins la moitié, sinon plus, des revenus proviennent de l'industrie forestière, nous sommes en présence d'une situation alarmante.